



1 rue du Bosquet - BP85- 24400 St Médard De Mussidan

Pour plus d'informations

[www.chateaudebassy.com](http://www.chateaudebassy.com)

[www.platines.sante.gouv.fr](http://www.platines.sante.gouv.fr)

[www.hopital.fr](http://www.hopital.fr)

**Statut** : Privé – UGECAM d'AQUITAINE

**Type de l'établissement** : Participant au Service Public Hospitalier

Nombre de lits et places	Lits d'hospitalisation		Places en ambulatoire
	Médecine, chirurgie, Obstétrique		
Psychiatrie			
Soins de suite et de réadaptation	80 lits		
Soins longue durée			

<b>Nombre de sites</b>	Un
<b>Activités</b>	Soins de suite polyvalents pour adultes
<b>Secteurs faisant l'objet d'une reconnaissance externe de la qualité</b>	

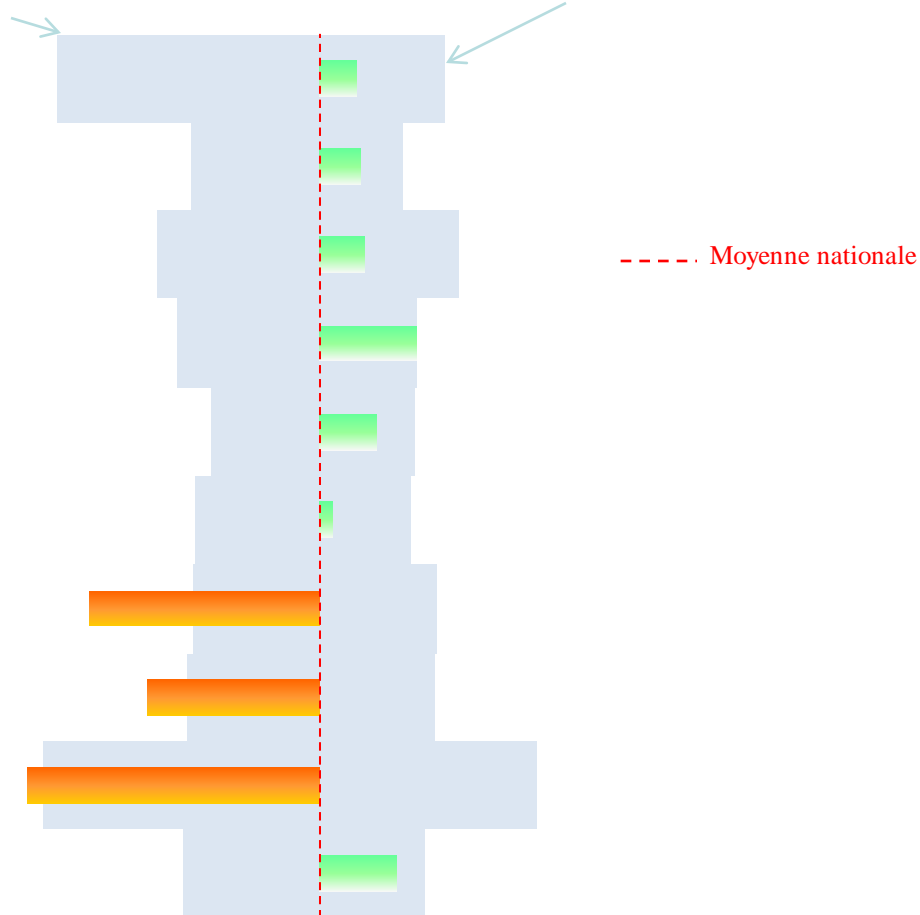


## PROFIL DE L'ETABLISSEMENT

(écart par rapport à la moyenne nationale)

80% des établissements se situent dans cet intervalle

THEMES D'EVALUATION	Note sur 10 obtenue par l'établissement	Moyenne nationale
PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR _____	8,57	8,28
PRISE EN CHARGE DE LA FIN DE VIE _____	8,92	8,61
QUALITE DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION _____	8,52	8,18
HYGIENE / STERILISATION _____	9,24	8,49
RESPECT DES DROITS DU PATIENT _____	8,73	8,29
CONTINUTE ET ORGANISATION DES SOINS _____	8,43	8,33
PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE _____	6,55	8,32
PREVENTION DES RISQUES _____	6,83	8,16
EVALUATION DES PRATIQUES MEDICALES ET SOIGNANTES _____	5,33	7,58
MANAGEMENT _____	8,67	8,09





		Axes d'amélioration
PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR	●	
PRISE EN CHARGE DE LA FIN DE VIE	●	
QUALITE DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION	●	
HYGIENE / STERILISATION	●	
RESPECT DES DROITS DU PATIENT	●	
CONTINUITE ET ORGANISATION DES SOINS		● ●
PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE		● ●
PREVENTION DES RISQUES		● ●
EVALUATION DES PRATIQUES MEDICALES ET SOIGNANTES		● ●
MANAGEMENT	●	

**Légende :**

**Un point correspond à un axe d'amélioration.  
La couleur indique le niveau d'importance**

- L'établissement fonctionne très bien sur ce critère
- L'établissement est invité à s'améliorer sur ce critère
- L'établissement doit s'améliorer sur ce critère
- L'établissement doit impérativement s'améliorer sur ce critère



	Axes d'amélioration		
PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR	●		
PRISE EN CHARGE DE LA FIN DE VIE	●		
QUALITE DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION	●		
HYGIENE / STERILISATION	●		
RESPECT DES DROITS DU PATIENT	●		
CONTINUTE ET ORGANISATION DES SOINS		● ●	- 29 c (La transmission des résultats répond aux besoins des utilisateurs en termes de qualité et de délais). - 30 c (La transmission des résultats répond aux besoins des utilisateurs en termes de qualité et de délais).
PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE		● ●	12 a (La traçabilité des produits de santé est assurée) 31 c (Les conditions d'administration du médicament au patient garantissent la conformité à la prescription et la traçabilité de l'acte)
PREVENTION DES RISQUES		● ●	11 b (La gestion des risques est organisée et coordonnée) 12 c (La coordination des vigilances entre elles et avec le programme global de gestion des risques est assurée).
EVALUATION DES PRATIQUES MEDICALES ET SOIGNANTES		● ●	- 40 (Actions n° 1, 2, 3, 4) (L'évaluation de la pertinence des pratiques des professionnels). - 41 (Actions n° 1, 2) (L'évaluation des risques liés aux soins).
MANAGEMENT	●		